

Mise en ligne le :



**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration du C.C.A.S.**

Séance du 04 Avril 2024

DELIBERATION N° 10/2024

Affichée le :

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame CZURKA Maryline, Vice-Présidente du CCAS.

Présents : Mme CZURKA Maryline, Mme HAMOU THERREY Bernadette, Mme DESCLOUX Odette, M. OULIE Gérard, Mme THIBAUT Marie-Thérèse, Mme TOSAN Christine, Mme DESSI Judith, Mme RAGO Monique, Mme LIZEE Anne-Christine, Mme INFANTES Maryline, Mme REVOL Marie-Hélène, M. PORTE Henri-Michel, Mme RAFIA Kadja, Mme SAHUN Véronique

Représentées :

Absents excusés : M. GACHON Loïc.

Absents : M. SANCHEZ Philippe, Mme TRAN PHUNG CAU Catherine,

C.A. en exercice : 17 Présents : 14 Votants : 14
Date de convocation : 05 avril 2024

Président de Séance : Mme CZURKA Maryline, Vice-Présidente du CCAS
Secrétaire de séance : M. BARGES Remy, Directeur du CCAS

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Madame la Vice-Présidente ouvre la séance à 18h10.

Le nombre des membres du Conseil présents est arrêté à 14 (quatorze).
Le nombre de votants est arrêté à 14 (quatorze) voix.

OBJET : AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS

Vu le code général des collectivités territoriales
Vu la délibération 08/2024 approuvant le compte de gestion 2023.
Vu la délibération 09/2024 approuvant le compte administratif 2023.

Considérant qu'à l'issue du vote du Compte administratif il convient de procéder à l'opération d'affectation définitive des résultats.

DELIBERATION N° 10/2024 suite

Considérant que par délibération précédente, le Conseil d'administration a arrêté les résultats du budget du CCAS suivants :

Section de fonctionnement

Nature	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Dépenses		1 200 354,58		
Recettes	556 326,07	1 287 514,52	87 159,94	643 486,01

Section d'investissement

Nature	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Dépenses		23 918,42		
Recettes	478 986,32	40 314,80	16 396,38	495 382,70

Il est proposé d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement (643 486,01 €) en report à nouveau de la section de fonctionnement et de reprendre le solde de la section d'investissement (495 382,70€) en report de la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE

L'affectation des résultats 2023 comme suit :

Fonctionnement	Reprise excédent 2023	643 486,01
Investissement	Reprise excédent 2023	495 382,70

Pour extrait conforme
La Vice-Présidente
Maryline CZURKA

